

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2005 B 00035
Numéro SIREN : 480 246 941
Nom ou dénomination : A.F.D. CONTAINERS SPECIAUX

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2019 sous le numéro de dépôt P2019/000039

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **VIENNE**



689219

Dénomination : A.F.D. CONTAINERS SPECIAUX
Adresse : avenue de la Valloire 38270 Beaurepaire -FRANCE-

n° de gestion : 2005B00035
n° d'identification : 480 246 941

n° de dépôt : P2019/000039
Date du dépôt : 02/07/2019

Pièce : Ordonnance du Président



689219

2019OP01047



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

ORDONNANCE

Nous, Jacques ALTSCHUL, Président du tribunal de commerce de Vienne,

Vu la requête et les moyens exposés par :

La société A.F.D. CONTAINERS SPECIAUX avenue de la Valloire 38270 BEAUREPAIRE RCS Vienne 480 246 941
représentée par Maître Alexandre BIDEAU - Cabinet LAMY LEXEL 914 cours Lafayette 69006 LYON

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de
l'exercice clos au 31/12/2018

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

PROROGEONS jusqu'au 30/09/2019

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le
31/12/2018 de La société A.F.D. CONTAINERS SPECIAUX avenue de la Valloire 38270 BEAUREPAIRE RCS Vienne
480 246 941 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la
charge de la partie requérante.

Fait à Vienne, le

2 juillet 2019

Le président
Jacques ALTSCHUL

Le greffier
Sylvie NIETO

Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.19 € TTC (22.74 € HT – 4.55 € TVA – 5.9 € débours)



Pour copie certifiée conforme



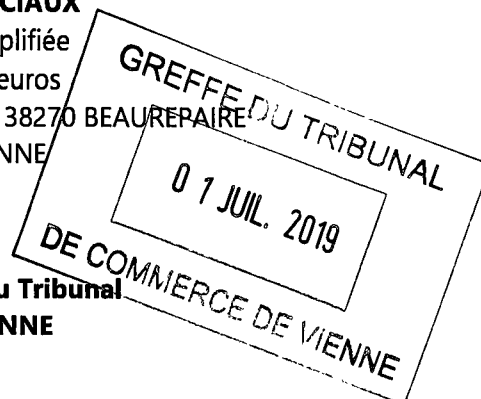
AFD CONTAINERS SPECIAUX

Société par actions simplifiée

au capital de 100 000 euros

Siège social : 92 avenue de la Valloire, 38270 BEAUREPAIRE

480 246 941 RCS VIENNE



REQUÊTE

**à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de VIENNE**

Le soussigné,

Le cabinet LAMY LEXEL, Avocats associés, sis 91 cours Lafayette, 69006 LYON, représentée par Maître Alexandre BIDEAU, Avocat Associé,

Ayant reçu pouvoir de la société YELLOW & GREEN, Société à responsabilité limitée au capital de 116 500 euros, ayant son siège social C/o Cabinet SEGAUD, 23 avenue de Poumeyrol, 69300 CALUIRE ET CUIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 537 440 919 RCS LYON, représentée par son gérant, Monsieur Christophe BORDET,

Agissant en qualité de Présidente de la société AFD CONTAINERS SPECIAUX, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 92 avenue de la Valloire, 38270 BEAUREPAIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 480 246 941 RCS VIENNE,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société AFD CONTAINERS SPECIAUX a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2018,

Que, conformément à l'article L. 227-9, alinéa 3 du Code de commerce et à ses statuts, les comptes annuels doivent être approuvés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice par son associé unique, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Que ce délai ne pourra être respecté en raison de l'état de santé de son représentant légal, qui a retardé l'arrêté des comptes et ainsi leur approbation.

C'est pourquoi la soussignée a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société AFD CONTAINERS SPECIAUX qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 (trois) mois pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 à l'approbation de l'associé unique de la société AFD CONTAINERS SPECIAUX conformément aux dispositions de l'article L. 227-9, alinéa 3 du Code de commerce.

Fait à LYON

Le 28 juin 2019

Pour le requérant

Maître Alexandre BIDEAU

LAMY LEXEL

Avocats et Associés

SP2AS - 379 187 446 RCS Paris

91 cours Lafayette - 69455 LYON CEDEX 06

Tél. : 04 72 74 53 00 - Fax : 04 78 52 26 00

E-mail : lyon@lamy-lexel.com